

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

Table with columns for duration (UN AN, 6 MOIS, 3 MOIS) and price (20 fr., 11 fr., 6 fr.) for different regions.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 24, rue Comptoir, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-s-S., Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

LA JOURNÉE

Malgré les bruits alarmants répandus avec persistance, la santé du Saint-Père continue à être excellente.

Le commandant Esterhazy paraît en ce moment devant le conseil d'enquête réuni à la caserne du Prince-Eugène.

Les décrets relatifs à l'Algérie réglant des questions d'intérêts et les attributions des consuls israélites, va paraître demain à l'Officiel.

Le mokaddin d'Onargha, qui a procuré l'arrestation des assassins de Morès, a refusé dix mille francs de la marquise de Morès, pour n'être pas suspecté d'avoir agi par intérêt.

Les Cortès sont convoqués pour le 5 septembre.

Les négociations continuent entre l'Espagne et les Etats-Unis, mais les insurgés n'ayant pas d'autres moyens d'existence, poursuivent la lutte et devront être réduits par les forces des deux pays.

Nos FEUILLETONS

LA V^{ME} MILLIONNAIRE

CH. D'HERICAULT

Nous offrons à nos lecteurs qui voudront se reposer des émotions violentes de COSTAL L'INDIEN et de LA MAIN SANGLANTE, un roman d'un goût exquis.

LA V^{ME} MILLIONNAIRE

de Ch. d'Héricault

Ce roman, écrit avec un esprit qui rappelle la neuvième de COLETTE, offre la consolante leçon d'un egoïsme qui semble d'abord impéneux, converti par l'exercice de la Charité. Sortir de soi pour se donner aux autres, c'est le chemin du Bonheur. Tel est le thème du roman, qui, nous n'en doutons pas, aura du succès auprès des lecteurs et lectrices qui, sous la trame légère de l'intrigue, s'intéressent à l'idée.

Christianisme Social

SOCIALISTES ET DÉMOCRATES

Avant toute étude des principes et des programmes, il est facile à tout esprit non prévenu de constater qu'un abîme sépare les socialistes et les démocrates chrétiens.

La société au milieu de laquelle nous vivons est traversée par deux grands courants philosophiques se joignant les uns aux autres, se complétant l'un par l'autre, se complétant l'un par l'autre.

L'un — le courant matérialiste — qui tend à la déification de l'homme; l'autre — le courant spiritualiste — qui a son expression la plus haute dans la foi chrétienne et qui conduit vers Dieu.

De ces courants, les socialistes suivent le premier, et bornant leur horizon aux choses de la terre, ils proclament pour tous le droit égal au bonheur. Les démocrates chrétiens, eux, suivent le second; partant du principe de la fraternité originelle en la père qui est au ciel, ils aident les faibles, les petits et les déshérités à conquérir toute la part de bonheur que Dieu a assignée à ses créatures; mais sachant qu'il y a d'inévitables inégalités sur cette terre, ils n'ont garde d'oublier les providentielles compensations du ciel.

L'un et l'autre parti travaillent à faire aboutir une transformation

diffère, comme d'ailleurs les moyens et le point de départ.

Au fond, les démocrates chrétiens prenant tout à fait au sérieux l'amour dont le Christ a donné l'exemple durant sa vie mortelle et la sollicitude dont il a fait preuve, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral, s'efforcent de suivre la route tracée par le Maître Divin. Aussi, à ce point de vue, pourrait-on peut-être définir la Démocratie chrétienne : Une doctrine qui s'efforce de mettre les énergies religieuses contenues dans le christianisme au service des masses en vue de leur soulagement matériel et leur relèvement moral.

Par les miracles et la prédication la vie publique de Notre-Seigneur a été un continu travail pour atteindre ce double résultat. Et il a confié à tous les chrétiens la mission de continuer son œuvre, selon les dispositions diverses des masses qu'il faut lui conquérir : tantôt — aux époques de foi diminuée — recourant au soulagement matériel pour arriver au relèvement moral, — et c'est la méthode qu'il conseillait à ses apôtres; tantôt — aux époques de foi puissante — s'appuyant sur les idées morales pour obtenir le soulagement.

Ce que nous appelons les énergies religieuses du christianisme pour l'œuvre sociale que nous préconisons, se trouve sinon à l'état de règlements du moins à l'état de principes, dans nos livres saints.

Sans doute, on aurait tort de chercher dans l'Ancien et le Nouveau Testament les détails de la « politique » et la mise au point de ce qu'il y a de particulier et de personnel en chacun de nous. Mais ce qui est du fond de l'humanité nous y apparaît dans une clarté merveilleuse; l'idée de justice et l'idée de solidarité interviennent sans cesse lorsqu'il s'agit de régler les rapports des hommes entre eux. Ici c'est la législation mosaïque et ses admirables enseignements sur le droit de propriété, dont l'esprit reste alors même que les stipulations en paraissent inapplicables aujourd'hui. Là c'est la voix des prophètes appelant le peuple à la repentance collective et à la conversion. Ailleurs c'est la proclamation de la loi du travail dans les épîtres de saint Paul; c'est la réalisation dans les Actes du principe de la propriété collective, force des corps autonomes et puissant moyen de conservation pour les sociétés.

Et tout cela est inscrit au programme de nos revendications; et tout cela explique pourquoi nous nous appelons des démocrates et des démocrates chrétiens.

Nous sommes des démocrates chrétiens, lions nous dans l'excellente revue la Démocratie chrétienne. (1) parce que dans le dépôt sacré de notre foi, nous cherchons à mettre spécialement en relief les vérités sociales dont l'application doit amener l'amélioration matérielle et morale des classes populaires, mettre fin à leur misère imméritée, les délivrer du joug presque servile sous lequel elles gémissent. Notre nom marque notre tendance, notre préoccupation, nos efforts. C'est la raison principale et tout objective de notre appellation particulière.

Nous nous appelons encore démocrates chrétiens pour une raison d'opportunité : c'est que notre nom même doit dire aux classes laborieuses ce que nous sommes et ce que nous voulons; notre nom est, croyons-nous, de nature à nous rallier la confiance, et nous rendre les sympathies de ces ouvriers nombreux qui sont allés chercher dans les utopies socialistes le remède à leurs souffrances et le redressement de leurs griefs; notre nom même doit leur faire comprendre que les partis et les groupes qui s'en réclament acceptent tout au moins dans les grandes lignes le programme net et précis des réformes sociales qui sont la raison d'être de la démocratie chrétienne dans tous les pays.

L'œuvre sociale qui, par la force irrésistible des choses, prépare la réaction autour de vous, est d'ailleurs entièrement orientée dans ce sens. La théorie chère aux docteurs quatre-vingt-neuvièmes, qui aboutissait logiquement à faire de l'argent la source de tous droits, à consacrer l'antagonisme général et l'écrasement des faibles par les puissants qui n'avaient pas à tenir compte de ce « déchet » humain, selon l'abominable expression de M. Yves Guyot, cette théorie qui se donnait modestement à elle-même le nom d'orthodoxe a — Dieu merci ! — reçu le coup de mort. Voici que

le principe de Justice est retrouvé, dominant tous les contrats domestiques, industriels ou commerciaux; voici que dans l'ancienne législation établie presque uniquement en faveur de la richesse, de larges brèches commencent à s'ouvrir et le progrès fait dans les esprits est tel que l'on regarde l'insaisissabilité du foyer du pauvre comme un droit absolu et qu'il faut, à bref délai, inscrire dans la loi.

Chacun peut continuer l'énumération; la tendance étant de plus en plus manifeste qui substitue l'énumération pour la vie générale à la lutte pour la vie individuelle, qui pose des limites précises à l'envahissement des forts, les empêche d'accaparer les éléments de vie mis par Dieu à la disposition de tous les hommes au risque de vouer une partie de l'humanité à un complet anéantissement.

Abbé NAUDET.

L'ARME DE LA VICTOIRE

C'est à qui la possèdera, l'arme de la victoire. L'Angleterre croit bien la tenir avec ses cuirassés et ses destroyers foudroyants. Aussi, fébrilement, la Russie et la France arment, arment toujours, et construisent vingt vaisseaux de guerre auxquels la riche Albion répondra par le lancement de quarante autres unités.

Sur terre, nous l'avons, l'arme de la victoire, disait naguère le général de Pelloux, avec notre artillerie nouvelle, merveilleuse de rapidité et de justesse de tir, qui lancera sans débrider cinquante obus en cinq minutes.

Et la Prusse était consternée, et elle suspendait la fabrication de son dernier matériel d'artillerie pour chercher mieux, et ses ingénieurs, ses officiers étudiaient toujours de l'inédit pour le massacre à grande distance.

Il paraît qu'ils ont trouvé.

Les feuilles de Berlin nous annoncent en effet que des expériences extrêmement intéressantes ont été faites au stand de Spandau où des officiers de la commission d'épreuve des armes de guerre essayaient le futur fusil de l'infanterie allemande.

L'arme en question est d'un calibre encore plus réduit que le fusil actuel, modèle 1888, et l'on dit naturellement que c'est la perfection de sa trajectoire permettant le tir rasant à grande distance, ainsi que de la puissance de pénétration de son projectile à d'in-vraisemblables portées.

Encore des frais en perspective et des impôts pour les féaux sujets de S. M. Guillaume II.

Encore des frais et des impôts pour nous aussi, car on pense bien que nous n'allons pas rester en arrière dans la course aux armements perfectionnés. Notre fusil Lebel n'est pas loin d'être démodé. On s'accorde à condamner la délicatesse de son mécanisme de répétition et à trouver son magasin simplement exécutable, depuis qu'on a fait mieux.

On essaie chez nous aussi des fusils à petit calibre, très rasants, très meurtriers, et le choix qui en sera fait aboutissant à une réaction totale de notre armement, rasera et meurtrira le contribuable avant l'ennemi.

Il faut bien posséder l'arme de la victoire. Seulement, on commence à trouver qu'elle est chère.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Jeudi 25 août. — 287^e jour. Lever du soleil, 5 h. 8; coucher, 6 h. 55. Lune, P. Q. Saint-Louis, roi de France. Saint Pétrégin.

Pâtés des coiffeurs, des parfumeurs et des jardiniers. 1886. — Le tsar Nicolas II commence son tour d'Europe en compagnie de l'impératrice. Les deux souverains partent pour Vienne.

LE TEMPS

Le baromètre a baissé sur le centre et l'est de l'Europe et remonté sur l'ouest; par suite, les fortes pressions qui couvraient l'Afrique et les Indes sont transportées sur la Russie en même temps qu'une zone supérieure à 770 a fait son apparition sur le golfe de Gascogne.

Sur nos régions, la température s'est un peu abaissée; elle a varié aujourd'hui entre 17° et 27° au Parc, 14° et 27° à Saint-Genis, 16° et 24° au mont Verdun.

Le temps semble devoir être assez beau et moins chaud.

LES RÉCEPTIONS DE FONTAINEBLEAU

sorte de répétition générale du grand déplacement que le président fera, en 1900, à Fontainebleau, lors de l'Exposition universelle, lorsqu'il y aura pour hôtes l'empereur de Russie, le prince de Galles, le roi des Belges, le roi de Danemark, l'empereur d'Autriche, et, dit-on, la reine Wilhelmine.

Cette réunion de souverains, combinée depuis longtemps déjà, est un des effets du passage au pouvoir de M. Gabriel Hanotaux. Nous en pourrions dire long sur ce chapitre, si nous ne tenions pour certain qu'insister davantage serait déplaire singulièrement à l'ancien ministre des affaires étrangères. Il désire le silence.

Le déplacement de Fontainebleau comprendra trois séries distinctes, en ce sens qu'il y aura des personnages officiels, en quelque sorte à demeure, les invités d'une série n'auront rien de commun avec les invités des autres séries.

La première série comprendra les ministres, les grands fonctionnaires, les présidents de la Chambre et du Sénat, quelques généraux.

La seconde série, dite la série artiste, comprendra des peintres, des écrivains, un graveur, deux sculpteurs : MM. Clairin, Roll, Deltaille, Gervey, Bonnat, Bonté, Sully-Prudhomme, Polpo, H. H. Le Roux, Françoise Sarcey, François Coppée, Valguère, Mercier.

La dernière série, la série « smart », la seule avec tout l'apparat convenable, sera composée des gens du monde qui sont en relations avec M. Félix Faure : des ambassadeurs, des grands-ducs ou des princes de passage à Paris, et des intimes de l'Élysée. Les familles Grefulhe, de l'Aigle, de Moray, le comte Potocki, la duchesse d'Uzes, Mme de Tredern, etc., à les camarades des grands cercles, quelques vieux amis.

Chasses, dîners de gala, bals, comédie, ballet, cinématographe, concerts, promenades et tout ce qu'il s'en suit.

Une revue, signée par un auteur anonyme (reconnaisable facilement d'ailleurs), sera jouée le dernier soir, par des artistes mondains. Disons qu'un « jeune conseiller général » et que la fille d'une « peintresse » s'y feront.

Les Miracles de Lourdes

Six guérisons auraient eu lieu hier à Lourdes pendant la procession du Saint-Sacrement. Voici les noms des intéressés :

Marguerite Plomb, de Bordeaux, atteinte depuis quatre ans d'une hernie crurale. Cette hernie a disparu pendant l'immersion dans la piscine. Malheureusement, Marguerite Plomb, qui s'est présentée au Bureau des constatations, n'a pu produire aucun certificat de guérison.

Honorine Gauthier, de Gontranville (Calvados), porte un certificat médical déclarant qu'elle souffre de bronchite chronique et d'hydralthrose des ganglions. Les douleurs ont disparu au deuxième bain. A l'examen, on ne trouva aucune trace de bronchite ni d'hydralthrose.

Jeanne Letoué, de Paris, avait dans le dos et dans les reins des douleurs qui l'empêchaient de marcher. Pendant la procession du Saint-Sacrement, elle était couchée sur un brancard. Elle s'est levée et a pu marcher et se mettre à genoux.

Mme veuve Fleury, de Paris, a été guérie d'une arthrite sèche.

Marie Ghanne, de Pont-Evêque, était pléthorique au premier degré; crises d'asthme. Plusieurs hémiplegies avec crachats spumeux, etc. Les douleurs ont disparu. La malade marche. Elle ne pouvait le faire auparavant.

Albert Avril, de Grandmont (Loiret), était malade, depuis treize ans, du genou gauche. Au début, les médecins avaient pris la lésion pour un simple rhumatisme. La maladie s'aggrava. Le médecin de l'hôpital diagnostiqua une ostéomyélite de l'extrémité inférieure du fémur qui, avec des hydrarthrose. Il fit l'opération de la trépanation au fémur. Plus tard, le malade entra à l'hôpital national de Vincennes, où il fut massé. Le premier massage produisit une fracture de l'extrémité du fémur. Les fémurs de nouveau trépanés. Depuis, le malade ne pouvait marcher qu'avec des béquilles. Toute douleur a disparu, et le malade a pu suivre sans béquilles la procession du Saint-Sacrement.

ENCORE UN CONGRÈS

Nous avons annoncé hier le congrès de Besançon. Nous recevons aujourd'hui une circulaire nous apprenant qu'un congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais aura lieu cette année à Lille du 15 au 20 novembre.

Le comité d'organisation de ce congrès est ainsi composé : MM. Thellier de Poncheville, de Margerie, comte Houzé de Aulnoit, chanoine Carton, Ch. Verley, P. H. Vrau, V. Canet.

Nous reviendrons sous peu sur le programme de ce congrès qui est extrêmement chargé et auquel nous souhaitons de grand cœur un plein succès.

territoriaux, et la perspective fait venir l'eau à la bouche.

Les gens heureux et riches ont, en effet, le main large, et pourquoi ne seraient-ils pas généreux en octroyant quelque beau prix de sagesse à la nation qui, dès qu'elle a vu leur supériorité sur l'Espagne, s'est rappelé certains liens de parenté bien lointains et les a accablés de ses démonstrations de sympathie.

Mais, et les prudentes sympathies de l'Angleterre sont allées traditionnellement et insidieusement vers ceux qui avaient toutes chances de réussir, les vainqueurs d'aujourd'hui voudront-ils récompenser toutes ces bruyantes manifestations d'amitié ?

Voilà qu'une dépêche de la Jamaïque nous annonce qu'on prépare dans cette colonie anglaise un pétition pour demander son annexion aux Etats-Unis.

Qui aurait cru que les sympathies des Anglais pour les Américains aillent si loin ?

Si le fait se confirme, ne faudra-t-il pas plutôt y voir une manœuvre du cousin Jonathan ? La comédie de l'insurrection de Cuba aura alors pour suite celle du péché de la Jamaïque.

L'appétit, dit-on, vient en mangeant. Il est à craindre que l'Angleterre soit obligée, dans cette circonstance, de regarder manger cousin Jonathan.

LA CHALEUR EN RUSSIE

Voici que la Russie, qui passait généralement pour un pays plutôt froid, est en train de damer le pion au Midi, pas moins.

On signale des chaleurs extraordinaires dans le gouvernement de Riazan. Un thermomètre ayant le toupet de marquer 50 degrés centigrades n'a eu que la ressource de voler en éclats, le mercure manquant de place pour se dilater.

Les bêtes sont desséchées et brûlées. Les hommes et les chevaux souffrent terriblement, d'autant plus que la nuit reste aussi chaude.

Par contre, à Naples, où la température, à cette époque de l'année, est suffisante pour transformer instantanément en œufs durs les œufs fraîchement pondus, il fait « fresco » et il pleut trois jours sur six.

MES CISEAUX

Un restaurant, Grosbinet demande une fri-ture.

Nos Dépêches

Informations

M. FELIX FAURE AU HAVRE

Le Hâvre. — Le Président de la République s'est embarqué ce matin à bord du Saint-Barbe. Il était accompagné de M. Blondel, d'un officier de sa maison militaire et de M. Berge.

L'OFFICE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Paris. — Le ministre du commerce et de l'industrie vient d'adresser une circulaire aux conseillers du commerce extérieur de la France, résidant à l'étranger, dans laquelle il s'exprime ainsi :

Mon département a été avisé par un certain nombre de conseillers du commerce extérieur de la France, résidant à l'étranger, que des négociants ou industriels français, informés que leur nomination à ces fonctions par la publication du décret au Journal Officiel de la République Française, se sont adressés directement à eux pour se procurer des renseignements commerciaux.

Comme vous le savez, Monsieur, l'Office national du commerce extérieur, institué par la loi du 4 mars 1899 et qui vous êtes en votre qualité de conseiller du commerce extérieur correspondant dans la région de votre résidence, a pour mission d'offrir aux industriels et négociants les renseignements commerciaux de toute nature pouvant concourir au développement du commerce extérieur de la France et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers.

Au nom de ses collègues, M. Gambert, président de l'Association, après avoir assuré le ministre du dévouement et du zèle professionnel des employés des chemins de fer, lui a soumis un ensemble de modifications que ceux-ci réclament depuis longtemps au règlement qui les régit.

Le ministre a promis aux délégués d'examiner ces demandes avec la plus grande bienveillance.

ARRIVÉE ET DÉPARTS DE COURRIERS

Marseille. — Le Peloton, courrier du Congo et du Dahomey, de la Compagnie Fraissinet, est arrivé à six heures du matin, à Marseille, avec soixante passagers.

La traversée n'a donné lieu à aucun incident. Le chargement était nul. Il n'y a eu aucune nouvelle du Dahomey.

L'Orus, des Messageries Maritimes, courrier de Madagascar part demain de Marseille avec cent passagers.

Le Stamboul, courrier du Dahomey et du Congo, part demain, à quatre heures, avec cinquante passagers.

Le chargement est de 1.500 tonnes de marchandises habituelles.

LE BILAN DES GRÈVES

Paris. — 32 grèves ont été signalées en juillet à l'Office du Travail et 43.844 ouvriers y ont pris part.

Il y avait eu en juillet 1897 31 grèves et 43.598 grévistes.

Toutes les grèves de juillet sauf 3 n'ont affecté qu'un seul établissement.

Elles se sont produites dans 21 départements et se répartissent notamment dans 14 professions textiles.

LES PETITS CADEAUX

Berlin. — L'empereur d'Allemagne a fait remettre au tsar par l'ambassadeur d'Allemagne à Saint-Petersbourg des photographies de la revue des grenadiers de la garde prussienne passée par l'empereur d'Allemagne. Le tsar a chargé l'ambassadeur de remercier le souverain allemand.

LA REINE DE DANEMARK

Copenhague. — L'impératrice douairière de Russie aurait informé le tsar qu'en raison de l'état de santé peu satisfaisant de la reine de Danemark, elle prolongerait son séjour à Copenhague.

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Rome. — Les bruits alarmants qui circulent depuis deux mois dans la presse européenne au sujet de l'état du Pape sont absolument sans fondement.

A l'occasion de la fête de Saint Joachim une réception privée a eu lieu avant-hier au Vatican.

Les personnes admises en présence du Pontife ont constaté que jamais il n'avait montré plus d'entrain et de gaieté.

Dans les discours qu'il a prononcés et dans les entretiens particuliers qu'il a eus, Léon XIII a fait preuve de son habituelle présence d'esprit.

La Russie et l'Angleterre

Copenhague. — On assure dans les cercles diplomatiques que la mission du nouvel ambassadeur de Saint-Petersbourg a complètement réussi.

La Russie fera des concessions considérables à l'Angleterre, pour obtenir sa liberté d'action concernant les chemins de fer de Chine.

L'AFFAIRE DREYFUS

Un nouveau père d'accuse

Paris. — La Petite République publie un article de M. Jaurès, dans lequel ce dernier s'attache à démontrer que le texte même des deux pièces secrètes invoquées contre Dreyfus, celles à l'initiative D permet d'affirmer qu'elles ne peuvent pas être appliquées à Dreyfus. M. Jaurès ajoute :

« S'il fallait une preuve de plus, c'est que les bureaux de la Guerre eux-mêmes, sentant la fragilité de ces deux premières pièces, ont tenté, deux ans après, de les confirmer, ou de les suppléer, par une troisième pièce fabriquée par eux. Oui, la troisième pièce, celle où Dreyfus est nommé en toutes lettres, est un faux scélérat, imbécile, qui fait partie de tout un système de faux pratiqué depuis deux ans, rue St-Dominique. »

Des preuves, naturellement, M. Jaurès n'en donne point. Il est peut-être lié par le secret professionnel. Il parle, cela suffit.

Le commandant Esterhazy devant le conseil d'enquête

Paris. — Ce matin, à 9 heures, s'est réuni à la caserne du Prince-Eugène, place de la République, le conseil d'enquête devant lequel a paru, par ordre du ministre de la guerre, le commandant Esterhazy.

La première séance du conseil s'est terminée à midi; la seconde séance s'est ouverte à 2 h. 30.

Le pouvoir Picquet

Paris. — La chambre criminelle de la cour de cassation, qui devait exami-

contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation, ne s'occupera de cette question que le 1^{er} septembre, M. Mieroh, qui doit soutenir ce pourvoi, n'ayant pu communiquer qu'aujourd'hui son mémoire au conseiller rapporteur.

LA MISSION MARCHAND

Chinoiseries dangereuses
Pour tous ceux qui sont quelque peu au courant des choses africaines, il n'est point de doute que l'exode des Derviches fuyant en désordre se fera vers le Darfour et peut-être on poursuivra jusqu'au Ouaddai. Si les Belges possèdent à Redj leur camp retranché, six batteries d'artillerie, notre poste de Dem-Ziber est incapable de résister à une bande de fuyards un peu importante. A Fachoda, que doit avoir atteint Marchand, notre compatriote n'a vraisemblablement trouvé que des murs de défense en pisé. Or la mission dispose en tout et pour tout de cinq bouches à feu embarquées sur le Faidherbe on sur certaines petites baléaïres en acier; encore ces engins modestes sont-ils de simples Hotchkiss à un coup. Marchand n'a même pas un canon-révolver!

Il convient d'ailleurs de relever ici une chinoiserie administrative qui laisse loin derrière elle toutes celles qu'on a pu signaler jusqu'ici. Le département de la guerre dispose, on le sait, d'un matériel assez nombreux inutilisé; on a multiplié les démarches pour obtenir ce qui était nécessaire; on a même trouvé rue de Grenelle toute la bonne volonté désirable; mais... la direction des Domaines dont dépendent, paraît-il, les immeubles qui abritent ce matériel meuble, oppose obstinément son veto à tout emprunt du pavillon de Flore. Elle objecte victorieusement les intérêts majeurs du Trésor et s'abrite derrière le ministère des finances. L'économie devrait être une vertu administrative. Le malheur veut cependant qu'étant donné la façon dont on la pratique elle devient parfois terriblement onéreuse. Rappelé-je seulement ce fait plus éloquent que tous les discours? Lors du départ de la mission Marchand, on s'attacha, pour gagner quelques francs à faire fabriquer un certain nombre de caisses à claire-voie. Le résultat de cette économie fut le suivant: un lot de perles de dix-sept mille francs alla visiter le fond du fleuve.

Les Conseils généraux

Marseille. — Le conseil général des Bouches-du-Rhône, dans sa séance de ce matin a émis le vœu que les manoeuvres soient ajournées cette année par mesure d'exception à cause de l'élévation anormale de la température.

Chambéry. — M. Antoine Périer, député, réélu président du conseil général, a remercié ses collègues et a déclaré: « Depuis notre dernière réunion, la France a été consultée deux fois. Si les élections législatives n'ont pas envoyé à la Chambre une majorité compacte en faveur de l'une ou de l'autre faction du parti républicain, on peut dire cependant que deux idées maîtresses se dégagent de cette consultation générale. Une orientation franchement républicaine d'une part, et d'autre part, le vif désir du pays de voir se produire l'union entre les républicains pour l'application d'un programme de réformes démocratiques.

Agén. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le conseil général de la Haute-Garonne, qui était présidé par M. Danzon, a reçu communication de deux lettres par lesquelles M. Faye, sénateur, et M. Montels donnent leur démission, le premier de président, le second de vice-président de cette assemblée. M. Faye donne pour raison de sa retraite l'impossibilité dans laquelle il se trouve de pouvoir suivre avec assiduité les travaux du conseil général. M. Montels déclare qu'il ne veut pas accepter d'être nommé par bénéfice de l'âge. Le conseil a décidé qu'il procéderait dans une prochaine séance à la nomination d'un président et d'un vice-président.

LA GUERRE

HISPANO-AMERICAINE

M. MAC KINLEY EN VACANCES
Londres. — Le correspondant du Standard à Washington dit que le président Mac Kinley partira sans doute en vacances à la fin de cette semaine, après avoir nommé les membres de la commission de la paix qui doit se réunir à Paris.

LES INSURGÉS NE DÉARMENT PAS
Paris. — Le correspondant du Herald dit que le gouvernement est indigné de la conduite des insurgés qui

refusent de déposer les armes, contrairement aux prévisions du protocole. Le gouvernement serait décidé à maintenir ses troupes à Cuba si les attaques des insurgés continuent, à moins que les Américains ne puissent donner des garanties que les intérêts espagnols seront efficacement protégés.

Washington. — Dans les cercles officiels de Washington on a reçu des dépêches de Madrid apportant la nouvelle que les Cubains attaquent actuellement les Espagnols sur plusieurs points de l'île et que pour réprimer ces attaques, le gouvernement de Madrid vient d'autoriser le maréchal Blanco à reprendre les armes contre eux.

Le ministre de la guerre de Washington a reçu confirmation de cette dépêche. Une autre dépêche arrivée de Cuba à Washington annonce que les insurgés continuent la lutte parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens d'existence.

LE COMMERCE A MANILLE

Manille. — Les obstacles placés dans la rivière Presig ont été enlevés à la dynamite, et les affaires ont repris avec vigueur à Manille. Le bruit ayant couru que les banques espagnoles avaient émis une trop grande quantité de papier, une panique se produisit, mais les banques aidées des maisons anglaises purent faire face à toutes les demandes de paiement.

NOUVEAU GOUVERNEUR DES PHILIPPINES

Madrid. — Le général Rios, gouverneur de Visayas, sera nommé gouverneur général des Philippines, moins la baie et la ville de Manille.

Suivant les conditions du protocole, le gouvernement espagnol est désireux de voir les employés civils à Manille revenir immédiatement en Espagne.

LES INSURGÉS DE MANILLE

Berlin. — On télégraphie de Manille, 22 août: L'armistice a été conclu ici le 16 août. Les Américains ont sommé les insurgés de se retirer dans leurs positions primitives. Une zone neutre devait être établie entre les positions des insurgés et la ville. Les insurgés ont occupé les faubourgs situés à l'est et au nord.

CONVOCAION DES CORTÈS

Madrid. — La reine régente a signé le décret convoquant les Chambres pour le 5 septembre.

LES PERTES DE L'ESPAGNE

Une revue économique de Madrid, la Estafeta, vient de faire le relevé complet des pertes subies par l'Espagne, soit dans la campagne contre les colonies révoltées de Cuba et des Philippines, soit dans la guerre avec l'Amérique.

Depuis le 4 mars 1895, date de l'ouverture des hostilités, jusqu'au 30 juin 1898, les sommes mises à la disposition du gouvernement ont atteint le total de 1 milliard 897 millions de pesetas. Voilà pour les pertes d'argent.

Les pertes d'hommes sont plus douloureuses. De mars 1895 à mars 1897, il est parti 180,431 soldats, 6,222 officiers, 615 officiers supérieurs et 10 généraux. Il faut y ajouter 12,000 hommes qui se trouvaient à Cuba, soit 200,000 hommes environ.

Au feu ont été tués: 1 général, 60 officiers, 1,314 soldats. Sont morts de leurs blessures: 1 général, 81 officiers et 704 soldats.

Les pertes réelles de guerre n'ont pas dépassé 5 pour 100 de l'effectif total des troupes, mais les maladies ont fait de plus grands ravages. La fièvre jaune seule a tué 313 officiers et 18,000 soldats; les fièvres paludéennes et autres maladies épidémiques ont enlevé 127 officiers et 40,000 soldats. La malheureuse Espagne a donc perdu 100,000 hommes, plus ses colonies.

L'ASSASSINAT DU MARQUIS DE MORÈS

Tunis. — M. le baron de Gall, cousin de Mme de Morès, qui était venu en Tunisie après l'arrestation des assassins du marquis, est reparti pour la France. On assure qu'il est venu expressément pour remettre au mokkadem d'Ouargla la somme de dix mille francs promise par Mme de Morès à celui qui ferait arrêter un des principaux assassins de son mari. Mme de Morès aurait fait promettre de nouvelles récompenses pour l'arrestation des autres complices.

Cette intervention, que nous mentionnons toutefois sans la garantir, a produit une émotion assez vive dans le monde judiciaire de Souss, qui la considérerait comme de nature à entraver l'œuvre de la justice.

Pour l'honneur

Tunis. — Le baron de Gall, cousin du marquis de Morès, avait remis, comme on sait, la somme en argent promise par Mme de Morès au mokkadem d'Ouargla, en disant, paraît-il, que l'entreprise courageuse de ce dernier avait eu pour seul mobile l'appât des 10,000 francs promis. Le mokkadem vient de renvoyer ces dix mille francs à Mme de Morès, et a prié la Dépêche Tunisienne d'insérer une lettre dont voici les principaux passages:

« La Dépêche Tunisienne du 23 août mentionne un article du Progrès du Centre, journal publié à Souss, où il est affirmé que le baron de Gall a déclaré que j'ai agi en procurant l'arrestation des trois coupables, en n'ayant pour seule perspective que la récompense promise. Cette déclaration porte atteinte à mon honneur et à ma dignité. Pour prouver que ce n'est pas l'argent qui m'ambitionne, et pour couper court aux allusions malveillantes de certains journaux, je renvoie la somme de 10,000 francs à Mme la marquise de Morès, en la remerciant de ce qu'elle a bien voulu faire pour moi. J'ajoute que, à la vérité, je n'étais point chargé officiellement par le Gouvernement d'arrêter les assassins de M. de Morès, mais lorsque le demandeur la permission de partir, cette permission me fut accordée sans difficulté. Dans la suite, je fus encouragé et aidé effectivement par le Gouvernement français. En faisant ce que j'ai fait, j'ai agi pour l'honneur, seule chose que j'ambitionne. »

LES PÈRES INDIGNES

Deblander, l'assassin des deux petites filles

Paris. — Pour cacher son identité au moment de son arrestation, Deblander, l'assassin des deux petites filles, avait donné le nom de sa sœur, Mme Blazy, 90 rue d'Allemagne.

A l'employable reporter qui se présentait ce matin à cette adresse pour avoir quelques renseignements sur le « moi », M. Bary a fait cette réponse: « Vous nous trouvez sous le coup d'une émotion terrible. Nous souffrons assez de tout ce qui se passe pour que vous nous évitiez la peine de répondre à toutes vos questions. Depuis longtemps, je ne voyais plus le frère de ma femme. Quand nous avons appris son terrible crime, nous en avons conçu une grande douleur pour nous et nos trois enfants. »

Le malheur a voulu qu'il fit connaître notre nom au moment de son arrestation et qu'ainsi il jetât un discrédit moral sur notre famille éplorée.

« Nous n'avons plus qu'à pleurer en silence notre malheur et vous comprendrez que je ne désire pas prolonger un entretien très pénible pour moi et pour les miens. »

Le révolté d'un misérable

Paris. — Deblander, qui a été conduit cette nuit à la Santé, chez M. Hamard, qui remplace provisoirement M. Cochefert en congé, a fait de sa voix complète sans même qu'on l'interroge. Abruti de fatigue, il est tombé comme une masse dans un fauteuil et a raconté son histoire au sous-chef de la sûreté.

Voici son récit, coupé de longs arrêts motivés par une lassitude extrême. On remarque qu'il parle surtout de lui et très peu de ses victimes.

« D'abord les journaux ont dit des diatribes, s'écrie-t-il. Je n'ai jamais frappé la tête de Germain sur le mur en tenant ma fillette par les pieds. C'est faux! Je me suis borné à les jeter toutes deux dans les fortifications. D'ailleurs, il y a beaucoup de jalousie là-dessous, mais taudra voir. Je suis un honnête homme, moi! (sic). J'ai servi comme marin au Gabon et je descends d'une famille des plus honorables. »

Après cette protestation, Deblander demande à boire un verre d'eau et continue son récit.

Après le crime

« Après, dit-il, avec accablement, que ça a été fini, je m'en suis allé dourdi. J'ai marché droit devant moi, n'importe où et je suis arrivé aux carrières de Baugoulet. »

« Je me trouvais bien tranquille en cet endroit, mais je songeai qu'étant carrier de mon état on viendrait peut-être me chercher là. Pris de peur je courus dans les champs et arrivai à Nolsy-le-Sea. Je me couchai dans un sillon de charrieur dans lequel j'étais disparaisais entièrement. On ne me voyait plus. J'ai dormi là pendant les trois jours qui viennent de s'écouler sans manger quoi que ce soit, sans rien boire, sans rien faire. Quej'ai fait, mon Dieu, et comme j'ai souffert! »

« Ne pouvant plus je me décidai hier à sortir de ma cachette et je me suis dirigé vers Paris où je rentrai par la porte de Flandre. A la grille je fus pris d'unepur

bleue en entendant une femme qui disait à une autre: « Il n'y a pas à aller bien loin, il y a des agents partout! »

« Je me doutais qu'il s'agissait de moi. Apercevant au même moment deux gendarmes sur un des talus des fortifications, je pressais le pas en m'éventant avec ma casquette, de façon à cacher mon visage. Je réussis à m'éloigner sans être inquiété le moins du monde. »

« Je me promenaï ensuite dans le quartier et me rendis tout doucement à la terrasse du restaurant Mouton, où je me suis laissé prendre comme un fourneau. »

Au Dépôt

Après ce récit qui n'a aucune valeur judiciaire, puisque l'assassin ne peut être, d'après la nouvelle loi, interrogé qu'en présence de son avocat, Deblander s'est levé et a demandé à aller se reposer. M. Hamard lui a alors signifié le mandat d'arrêt dont il est l'objet et lui a annoncé qu'il l'envoyait au dépôt. « Ah! tant mieux! dit le misérable, je puis enfin dormir dans un lit », puis au moment où on l'emmenait il s'écria, en voyant sur la table du magistrat un rasoir et un couteau saisis chez lui: « Tiens, voilà des machins qui m'appartiennent. Je les avais mis dans le lit de la petite. »

Ce fut son dernier mot hier soir. Ce matin, avant midi, il a été conduit au cabinet de M. Aubry, juge d'instruction, qui l'a interrogé.

Interrogatoire de Deblander

Paris. — M. Aubry, juge d'instruction, procédant en ce moment à l'interrogatoire de Deblander.

Domain, la femme du meurtrier et M. Vinot, pensionnaire des époux Deblander, seront convoqués par le juge d'instruction.

Les bourreaux du petit Georges

Le père et la mère du petit Georges Desjardins, l'enfant martyr de la rue Mazarine seront interrogés à tour de rôle demain et vendredi.

Desjardins a choisi comme avocat M. Hess.

On ne sait pas encore s'il y aura confrontation à la Morgue des parents avec leur victime.

D'autre part, il se pourrait que M. Beauchamp ne continue pas l'instruction de cette affaire, car le magistrat est convoqué lundi prochain pour une période d'instruction militaire.

La petite Lucie Guyon

M. Lemercier, juge d'instruction, n'avait jamais eu l'intention de procéder, hier, à aucune formalité judiciaire, rue d'Enghien.

Il attend pour cela qu'il ait réuni tous les éléments nécessaires pour fixer le degré de responsabilité du père et de la mère. L'impression générale est toujours, jusqu'ici, que le caractère de la mère, d'une sérénité exceptionnelle, l'indique comme plus coupable, dans le cas de séquestration, que le père qui se laissait influencer, au plus haut degré, par sa femme.

Le point mémo où en est l'enquête fait entrevoir qu'il pourrait très bien y avoir eu crime.

Le premier point, nettement déterminé jusqu'ici, est le rapport du médecin légiste, docteur Descouts, qui a procédé hier à l'autopsie de la petite Lucie. L'émminent praticien déclare que la chute de l'enfant n'a pas déterminé de blessure grave et que sa mort ne peut être uniquement attribuée à cette chute.

M. Descouts a constaté dans les pommoux l'existence de deux cavités tuberculiques. Dans l'estomac, il n'a trouvé aucun vestige d'aliments, bien que les parents eussent prétendu avoir fait manger à l'enfant du pain et du lait, la veille de sa mort.

Le poids du corps est de 10 kil. 500 seulement. Or, la petite Lucie était âgée de dix ans.

A 4 heures, M. Lemercier, chargé de l'instruction de l'affaire de la rue d'Enghien, a commencé l'interrogatoire des époux Guyon.

LES DÉRIVICHES

Londres. — Les journaux publient une interview du général Mamoud, qui a été fait prisonnier à l'Albarr.

Le général Mamoud déclare qu'il y a 70,000 combattants à Ondurman, et que l'attaque des Anglo-Egyptiens sera dure. Les derviches méprisent la mort et du reste ils ne peuvent songer à fuir, car ils ne sauraient où se réfugier.

GUERRE & MARINE

Chaleur et manoeuvres

Paris. — Bien que la chaleur ait été moins torride hier, le nombre des cas d'insolation s'est maintenu considérable. Huit de ces cas ont été suivis de mort.

Dans la presse, on se félicite des mesures ordonnées par M. Cavagnac pour

faire suspendre toutes les marches militaires et manoeuvres, tant que dureront les grandes chaleurs.

On dit que la mesure prise par M. Cavagnac fait espérer que si les conditions climatiques exceptionnelles persistaient, toutes les grandes manoeuvres, celles du 8^e et du 13^e corps, comme celle de l'Est, seraient ajournées et même supprimées.

On se préoccupe, au ministère, de la question des grandes manoeuvres, mais on espère que d'ici là la température sera modifiée suffisamment pour que les soldats puissent les faire sans danger. S'il en était autrement, il serait possible qu'on retardât les manoeuvres.

L'escadre du Nord à Saint-Malo

Saint-Malo. — Les deux divisions de l'escadre du Nord, commandant en chef vice-amiral Barrera, sont arrivées en rade ce matin, à 10 heures. Elles sont composées du Catinat, croiseur de 2^e classe; Surcouf, croiseur de 3^e classe; Cabucru, croiseur cuirassé; Bouvines, croiseur cuirassé garde-côtes; Jemmapes, cuirassé garde-côtes; Masséna, cuirassé d'escadre; Valmy, cuirassé garde-côtes; Espérandieu, contre-torpilleur; Cassini, Lancler et Marquis, torpilleurs de haute mer.

L'amiral Barrera a son pavillon sur le Masséna, et le Bouvines porte celui du contre-amiral de Penfentenyo.

Le Bouyandière, vaisseau école, est entré dans le bassin.

Ingénieurs de marine

Paris. — Le ministre de la marine a prescrit hier, par un arrêté qui paraîtra demain au Journal Officiel, que les sous-ingénieurs de 2^e classe de la marine, sortis de l'école du génie maritime seront embarqués pendant un an à compter de leur sortie de l'école à bord des navires des escadres.

Il passeront successivement six mois dans l'escadre du Nord et six mois dans l'escadre de la Méditerranée.

A leur débarquement de chacune de ces escadres, ils devront fournir à leur choix, un travail sur une question maritime, intéressant les constructions navales.

Nouvelles Diverses

Les forêts en feu

Agén. — Avant-hier matin, un vaste incendie s'est déclaré dans la forêt de l'Epine, commune de Boussets, dans la région des Landes.

Le sinistre est dû à l'imprudence d'un chasseur qui avait laissé flamber dans l'herbe les broussailles de son fusil.

La feu à bord

Le Havre. — Le feu s'est déclaré hier soir à bord du transatlantique Nauarre, amaré dans le bassin de l'Éure, vers dix heures.

La pompe à vapeur de la Compagnie mise sous pression et conduite aussitôt sur les lieux n'eut pas à fonctionner.

L'incendie qui avait éclaté dans la partie destinée aux émigrants avait pu être éteint par les équipages et par les marins du bord.

Il a été occasionné par la machine auxiliaire.

Les dégâts sont peu importants.

Un quartier de ville incendié

Malou. — Un incendie d'une violence extraordinaire s'est déclaré ce matin, vers dix heures, dans le faubourg de Vienne. Le feu a pris dans une grande industrie où étaient déposés des quantités de essence et de pétrole. Les flammes n'ont pas tardé à atteindre les maisons voisines et tout le quartier est en feu. Toutes les troupes de la garnison sont sur les lieux rivalisant de zèle pour combattre le fléau. Les pompiers cherchent à protéger les immeubles avoisinants où sont accumulés des quantités de marchandises très inflammables. Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que les locataires des maisons incendiées n'ont pas eu le temps de s'enfuir. Ils ont été sauvés par les tenanciers.

Disette en Russie

Saint-Petersbourg. — On signale une disette dans certaines provinces russes, à la suite de l'insuffisance des récoltes.

Petites Nouvelles

Caen. — Le dernier bulletin de santé du docteur Daréte, professeur à l'école de médecine de Caen, constate une amélioration sensible dans l'état de Mme de Mac Mahon.

Cherbourg. — La date de la visite de M. Lockroy n'a pas encore été fixée, mais le ministre a promis de venir visiter la ville.

Bergères. — La fabrique de cierges Ballo et plusieurs autres bâtiments ont été détruits par un incendie. Les pertes dépassent 150,000 francs.

Garnot. — Un incendie qui a éclaté chez le marquis de Longueil à Targes a

détruit l'immeuble et les récoltes. Les pertes s'élevaient à 180,000 francs.

Rome. — Le baron Dorenzo, ambassadeur d'Italie à Madrid, serait nommé ambassadeur d'Italie à Londres.

Saint-Petersbourg. — Une loi autorisant l'entrée en franchise de droits de douane en Sibirie des machines et des marchandises utilisées pour les entreprises locales pendant 1898 et 1899 et pour toute la durée du temps où la navigation est ouverte, vient d'être promulguée.

Conseil Général du Rhône

Séance du 24 août 1898

La séance est ouverte à trois heures moins un quart, sous la présidence de M. Coste-Labauge.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans discussion.

Acte est d'abord donné à M. le préfet du Rhône des rapports de MM. Carrel, Bégin et Chambaud de la Bruyère, sur diverses questions, entre autres les fonds d'abonnements de la presse et de la sous-préfecture de Villefranche et les secours aux victimes des orages et des inondations.

M. Lesalle présente un rapport sur les demandes faites par divers propriétaires, à l'effet d'obtenir la cession de quelques excédents de terrains acquis pour l'abaissement des chemins de fer du Beaujolais.

Il appartient au conseil: 1^o De statuer sur le principe de l'allégation de cas excédents de terrains; 2^o De décider si, en présence des complications qui se sont produites, il n'y a pas lieu de recourir à une adjudication publique aux enchères pour la vente de ces excédents.

M. le préfet demande l'ajournement de la discussion à la prochaine séance et le conseil se range à cet avis.

Divers rapports au sujet de demandes de secours présentées par les communes de Charbonnières, de Charly et de Chaselay, pour des réparations de leurs pressoirs sont déposées par M. Sommier, Martin et Requier et le conseil les adopte sans discussion.

Dépôt de Mendicieux d'Albiqny

M. Lagrange donne lecture de son rapport sur le compte administratif, le budget additionnel de 1898 et le budget ordinaire de 1899 du dépôt de mendicieux d'Albiqny. Il fait connaître les renseignements fournis par M. Paulet, directeur du dépôt, et par M. Causse, président de la commission de surveillance.

M. Gourju demande à présenter à ce sujet quelques observations. Il voudrait que l'on changeât le titre sous lequel le dépôt a été créé et que l'on rayât ce mot de mendicieux qui constitue pour les trois quarts des pensionnaires des motifs d'intérêt et qui ne sauraient être assimilés à de vulgaires mendians, un surnom bien compréhensible. L'honorable conseiller voudrait aussi que des instructions sévères fussent données aux maîtres des communes rurales, pour la répression du vagabondage et de la mendicité, qui prennent un développement que l'on ne saurait plus longtemps tolérer.

M. Chambaud de la Bruyère s'associe à la demande de son collègue et déclare qu'il ne faut absolument pas compter sur les gardes champêtres, dont le nombre est bien insuffisant. M. le président invite M. Gourju à déposer son vœu dans le sens qu'il a indiqué, vœu qui sera certainement approuvé par tous ses collègues.

Finances. — Contributions directes. — Contributions indirectes. — Enregistrement.

M. Gourju présente sur les rapports des directeurs de ces quatre administrations, un ensemble d'observations des plus détaillées et des plus intéressantes. Il rend hommage au zèle et à la compétence des directeurs de ces services et fait connaître ce qu'il y a de plus saillant et de plus digne d'attention dans leurs communications, qui sont immédiatement adoptées.

Sur les conclusions de M. Gourju, le conseil rejette la demande de subvention du comité local des habitations à bon marché.

La séance est levée à quatre heures et quart. Vendredi, séance publique à deux heures.

GUÉRISON DES HERNIES

Maladies des Femmes (Ouvrage) dérangements, fibromes, troubles nerveux, ovaire, etc. Traitement rationnel, simple, peu coûteux, par une nouvelle méthode assurant une guérison rapide et sûre, supprimant ceintures et bandages. M. et Mme A. GAUTHIER, 30, rue Valenciennes, Lyon, reçoivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 2 à 4 heures. Attestations nombreuses. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

La Main sanglante

PAR HENRY GAUVAIN

— Dans une heure, au coin du boulevard Barbès.

Et, tandis que la voiture s'éloignait au pas, il se glissa dans l'impassé un marchand vite, car il était en habit noir et en cravate blanche, et le froid le saisissait.

Cette rue était très étroite; il y faisait fort sombre. Après l'avoir traversée sans hésiter, la jeune homme alla frapper trois coups, espérés d'une certaine façon, contre une petite porte basse que l'on distinguait à peine dans l'ombre.

Au bout de quelques instants, un judas protégé par un grillage s'ouvrit doucement, et une voix rauque demanda: — Qui est là?

— Le Pérou, répliqua le jeune homme. La porte s'ouvrit et il passa. Il traversa un petit corridor entièrement noir et entra dans une salle carrée éclairée par une lampe à pétrole suspendue au plafond.

Au milieu de cette salle, dont une épaisse fumée de tabac obscurcissait l'atmosphère, plusieurs hommes étaient réunis, si l'on peut donner le nom d'hommes aux êtres repoussants et dégradés qui

autour d'une table où trônait un énorme saladier de vin chaud à moitié vide.

— Ah! voilà le Pérou! dit l'un d'eux au moment où la porte s'ouvrit pour laisser passer le jeune homme. Viens ici, compagnon, il y a un verre qui t'attend.

Celui auquel on donnait ce nom bizarre entra lentement et ne parut nullement étonné du singulier spectacle qui avait sous les yeux.

— Etes-vous tous là? dit-il en les comptant du regard. Je ne vois pas Grelleche.

— Oh! celui-là, il a flâné », souleva. Fais pas attention, répliqua un autre, hôte type de comédien avec une redingote très usée, boutonnée étroitement et de travers, une cravate rose, une casquette de soie et un bout de cigare étroit entre ses dents noires.

Il portait le surnom de Fil-de-Soie.

— Il y a longtemps qu'on ne t'a pas vu, le Pérou, reprit une sorte de bouledogue à la tête rousse complètement rasée, aux yeux bridés, à la bouche avachie, qui cachait sous sa blouse élimée un corps trapu d'une étonnante vigueur.

— C'est vrai, le Beuf, répondit le jeune homme en enjambant une chaise contre le dossier de laquelle il s'accouda. Voilà bien huit jours que je n'ai contempné ta trogne de soldat. A la tienne mon vieux!

Et prenant de sa main gantée de gris perle un des lourds verres remplis d'un breuvage noirâtre qui fumait, il trinqua avec l'homme assis près de lui et avala le vin chaud jusqu'à la dernière goutte.

— C'est parce que l'as de si beaux habits que tu fais le fier? reprit un troisième compagnon qui avait à peine dix-huit ans, et dont la

voix éraillée trahissait déjà de longs services dans la noble industrie de cambiot. Mince de choc, alors! Est-ce qu'on peut toucher, mon prince?

Et il passait sa patte d'araignée sur la manche du jeune homme, dont il palpait

Chronique Locale

Cadavres retirés du Rhône. — Hier après-midi, le sieur François Marlon, de Givors, aperçut sur le quai de navigation un cadavre flottant sur l'eau. Il réussit à l'aide d'un jeune homme de ref faire cadavre d'un jeune homme de quinze à seize ans, vêtu d'un caleçon blanc à fond blanc, avec deux sujets noirs et bordure tricolore. Ce jeune homme est inconnu dans la localité.

Vers une heure, les nommés Duplomb et Ravet ont également retiré du Rhône, en face de l'hospice, le cadavre d'un homme d'une quarantaine d'années, paraissant avoir séjourné huit jours dans l'eau.

Voici son signalement : Taille 1 m. 70 ; Agé de 40 ans environ ; front haut, cheveux et sourcils châtauns, front haut, nez court et large, bouche grande, moustaches courtes, menton large, visage pâle, forte corpulence, vêtu d'un complet noir gris foncé avec petites rayures blanches formant carreaux ; chemise blanche fond vert à fleurs roses et violette, boutons de soie, un bouton de poches, à lacs ; dans les poches, un mouchoir de fil fond jaune, rayures noires et roses, sans marque ; un couteau de poche à une lame avec tire-bouchon, un couteau à deux lames, un couteau à deux lames, aucun papier ne permettant d'établir l'identité.

On croit se trouver en présence d'une des victimes de la catastrophe d'Irigny. M. Boucher, commissaire de police, a télégraphié aux maires d'Irigny et de Vélizy.

Les constatations médico-légales ont été faites par M. Boucher, commissaire de police, assisté du docteur P. Condamin.

Un graffeuse. — Nous nous faisons un plaisir d'informer nos aimables lecteurs que la Rotisserie marseillaise de café, 8, place Bellecour, offre à ses acheteurs un petit éventail de poche japonais.

Les accidents de la circulation. — Une voiture, conduite par M. Moulin, est restée en panne sur le quai Saint-Vincent. Par suite du brusque arrêt provoqué par la rupture d'une roue, le conducteur a été projeté sur le sol ; il s'est heureusement relevé sans sérieuses blessures.

Le sieur Bellon, entrepreneur de voitures conduit dans l'allée de ceinture au Parc de la Tête d'Or, une voiture anglaise traînée par un jeune cheval qui voulait dresser. Tout à coup le cheval s'est élevé entraînant la chute du conducteur qui n'a reçu que des légères contusions.

Un rassemblement assez considérable s'était formé dans la rue Paul-Bert autour d'un tombereau qui avait versé son chargement de sable sur la voie des tramways.

Le débordement sur un autre véhicule a nécessité une interruption de la circulation pendant vingt minutes.

Cours Lafayette, le jeune Delorme qu'un de ses camarades poursuivait en amusant a été tamponné par le tramway électrique. Violamment projeté sur le sol il s'est fait de graves contusions à la tête. Il a été transporté dans une pharmacie voisine et là à son domicile. Son état est assez grave.

Hardi voler. — Un individu inconnu se présentait hier au Mont-de-Piété pour engager une montre que l'employé chargé de la réception de ces objets reconnut frappée d'opposition.

Elle avait été en effet volée à M. Le Rousseau, cours Gambetta, 44.

La conduite de l'employé était toute tracée : il prévint les gardiens de la paix. Pas assez habilement cependant pour ne pas soulever l'attention déjà en éveil du sieur qui s'empressa de disparaître laissant aux mains de l'administration un objet militaire et un ordre d'appel au nom de Jean-Marie G.

C'est en vain que d'actives recherches ont été opérées.

Crépage de chignons. — Lasses d'une discussion interminable, deux femmes, Marie Chassagne, 29 ans, et Berthe Forlier, 35 ans, s'adonnaient hier, grande rue des Charpenais, avec une ardeur toute féminine, une volée de coups de crêpe et de poings et de pieds.

Comme il arrive ordinairement dans ces occasions, la querelle ne fut point vidée et les deux belligérantes conduites au poste, à la disposition du commissaire de police.

Encore une chute sur le bas-port. — Un gamain d'une quinzaine d'années, Jo-

seph Zehmer, s'amusa hier à courir sur le parapet de quai de l'Hopital. A peu de distance où s'était produit l'accident du même genre que nous avons relaté hier, il perdit l'équilibre et fut, d'une hauteur de 3 m. 50, précipité sur le bas-port. Relevé immédiatement par des voisins de l'accident, on constata qu'il portait une grave fracture de l'avant-bras droit.

Il a été transporté à la Charité.

Un cambrioleur guéri. — A la fin du mois de juillet dernier, un nommé Heritier, âgé de trente-deux ans, serrurier, sans domicile fixe, cherchait à s'introduire à l'aide d'escalade dans la propriété de M. Perrachon, chemin de Francheville, 62.

Or celui-ci, victime depuis plusieurs jours de vols répétés, était en embuscade pour surprendre l'auteur de ses méfaits ; apercevant un homme qui tentait de franchir le mur de son clos, il tira deux coups de fusil, et Hériter sérieusement blessé, prit la fuite en laissant derrière lui une traînée de sang.

Le cambrioleur fut transporté à l'Hôtel-Dieu. Complètement guéri aujourd'hui, il a été conduit à la prison par deux agents de la Sûreté et mis à la disposition de M. Pellenc, juge d'instruction.

Théâtre du Casino de Charbonnières. — C'est ce soir, jeudi 23, que doit avoir lieu, au théâtre du Casino, la représentation au bénéfice des artistes.

On donnera la première de La Dame aux Camélias, le drame parlant d'A. Dumas fils. Nous espérons que les habitués de notre coquette petite scène, et les amateurs de notre théâtre viendront en foule assister à cette représentation pour donner aux artistes qui vont bientôt nous quitter un témoignage d'estime et de satisfaction pour les agréables soirées qu'ils nous ont fait passer, et qui se terminent trop tôt au gré des nombreux amateurs en ce moment en villégiature dans notre charmante station thermale.

Flo de Saison. — Au Grand Carnot, 11, rue Président-Carnot ; 1, rue de Jussieu. Vêtements tout faits pour hommes et jeunes gens ; rabais sur tous les articles.

Bateaux à vapeur. — Les Parisiens. — Lyon à Beaujeu. — Dimanche prochain, 28 août, les bateaux à vapeur Les Parisiens feront le service entre Lyon et Beaujeu avec station à Fontaines, Neuville, Trévoux et France.

Aller : départ de Saint-Antoine à 8 h. mat. — de Vaise, à 8 h. 1/4 mat. Retour : départ de Beaujeu à 4 h. 1/4 s.

Grande baisse de prix. — Ph. de l'Éléphant, 6, r. St-Côme. Consult. gratuites par le Dr Barrier.

GENTIANE FRANÇAISE APÉRITIF HORS PAIR. Combattre les suites de l'indigestion par le SIROP DE SOUFRÉ DU SÉPENT.

HERNIÉS 30 ans de succès sans opération et souvent en 15 jours. guérison radicale (supprimant les bandes). Les hernies irréductibles ont 7 rappels. Dr GAILLARD, Médecin en chef de l'École de Phylologie, médecin de la Faculté de Montpellier, 1, quai Charité, à LYON.

Conseil général de la Loire. SÉANCE DU 23 AOÛT. Présidence de M. Audifred.

Quelle sera la pénétration du chemin de fer départemental dans la ville de Saint-Etienne ?

Le conseil général est pour le maximum de la pénétration ; le conseil municipal pour le minimum. Le premier voudrait la gare au centre de l'agglomération ; le second insiste pour qu'on la laisse dans la zone intermédiaire.

Le conseil général, sur un rapport de M. Charles Cros, déclare se renfermer aux objections de la municipalité stéphanoise.

Conclusion : la gare se fera à Jules-Jain.

Le conseil accepte les propositions de l'Etat qui se charge de faire exécuter un groupe artistique pour la décoration de la préfecture. Puis on vote une somme de 500 francs pour la conservation de nos monuments mégalithiques.

M. Lacombe, s'appuyant sur une délibération du conseil municipal de Rivière-Gier, émet le vœu que le train partant à 6 h. 36 du soir de St Etienne pour Lyon, desserve la gare de Couzon. — Adopté.

L'honorable représentant du canton de Rive de Gier appelle aussi l'attention de l'administration préfectorale sur l'état du pont de Rive-de-Gier.

M. le préfet répond que l'administration s'occupe de donner satisfaction au vœu de M. Lacombe.

La pétition des habitants de Guizy, affectée à la situation qui leur est faite et par des chemins impraticables et par les tir régimentaires, est renvoyée, sur un rapport de M. Lepine, à l'administration avec mandat d'instruire l'affaire.

Demain, séance publique à deux heures.

UN VIEUX MARIN miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toute maladie causée par VICES DE SANG, Dartres, Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Goutte, Anémie, Goutte, Maladies secrètes, etc. Ecrire : L. Garvat, 45, rue de la République, LYON. Réponse explicative. Brochure gratis.

DÉPARTEMENTS

RHONE. Condrieu. — Réunion publique. — Le dimanche 28 août 1898, à 5 heures du soir, dans la nouvelle maison d'école, grande réunion publique et contradictoire avec le concours de M. Ernest Billel, l'éminent orateur lyonnais, et sous la présidence de M. Gonin, secrétaire de l'Union Nationale de Lyon.

Programme de la réunion : 1. Conférence sur la liberté de l'enseignement et la question scolaire par M. E. Billel ; 2. Discussion publique avec M. Genet, maire de Condrieu et député (il ne craint pas de se présenter devant une assemblée de citoyens libres et indépendants pour soutenir, comme il l'a prétendu, que la nouvelle maison d'école où aura lieu la réunion est insalubre) ; 3. Tarare. — Conférence. — Mardi soir, à 8 heures, dans la grande salle du cercle catholique, M. l'abbé Garnier a fait une conférence sur le pèlerinage ouvrier français à Rome du mois d'octobre.

Après la conférence beaucoup d'hommes sont venus s'inscrire pour des billets de participation au Pèlerinage.

Accident. — Un nommé Benoitte, âgé de 50 ans, charpentier, travaillant à la réparation de l'ancienne mairie, a été pris entre un mur et les roues d'un lourd charriot. Il a eu deux brisures et la colonne vertébrale endommagée. Son état est grave.

Chute mortelle. — La jeune Chevret, âgée de 18 ans, dont nous avions annoncé hier l'accident, a succombé aux suites de sa chute.

LOIRE. Saint-Etienne. — Société d'Etudes Economiques. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la prochaine réunion de la Société d'Etudes Economiques est fixée au jeudi 25 août, à 7 h. 1/2 très précises du soir. Elle aura lieu dans les salons du restaurant Danachon, place de l'Hôtel-de-Ville.

A 7 h. 1/4 précises, dîner facultatif. Prix : 3 francs. Ordre du jour : La question des patentes ; conférence par M. de Marhoussein. Votre rédacteur y assistera.

Montrison. — Un pendu. — Hier matin, sur la Route Nouvelle, un individu a été trouvé pendu à une branche d'un pommier, dans une terre située non loin de la piscine de M. Duchez.

Dans les poches de ses vêtements, on n'a trouvé aucun papier permettant d'établir son identité.

Ce suicide doit être attribué à la misère.

MOLIN FRÈRES 85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins. Maison Spécialisée de LINGERIE Haute Nouveauté POUR DAMES ET POUR MESSIEURS.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 24 Août 1898

Sur le marché à terme les affaires ont été aujourd'hui un peu plus animées, grâce à la reprise de la rente espagnole et à la bonne tenue de nos rentes.

Nous ne voyons cependant rien de bien particulier à noter. Comme fond, c'est la fermeté, mais l'absence de contre partie paralyse tout mouvement. Sera-ce le mois prochain qui inaugurera cette campagne d'affaires qui se prépare et que la cote du comptant manifeste tous les jours ? On peut en douter encore, mais on y verra.

3 00, 103 55, 103 625. Extérieure, 42 10, 41 95, 41 55. Rente, 92 55, 92 55. Rente D, 23 45. On dit que l'empereur Guillaume séjournera à Athènes. Lyonnais calme à 8 h. On se croit sûr de la révélation. Banque ottomane, 5 4, 5 58. Nord français, 216, cette dernière, rarement cotée sur notre place, nous paraît susceptible de monter beaucoup à l'approche de l'Exposition. On sait, d'autre part, que la dividende actual est de 64 fr. et que l'Etat n'interviendra pour le partage des bénéfices qu'à partir d'un dividende de 100 fr.

COMPTANT. — Suivant nos prévisions, les valeurs métallurgiques sont en ébullition et nous croyons

la faveur du public se portera surtout sur celle-ci et sur celle-là. Les Petin Gaudet ont en hausse de 100 fr. sur hier. On nous dit que les bénéfices de l'exercice sont de 7 millions. Si le programme naval de M. Lockroy se réalise, la moisson sera fructueuse. La Comté a poussé aussi sa petite pointe jusqu'à 225 en attendant mieux. Il n'est sans aucun doute pas de comparaison possible avec les grosses entreprises, mais somme toute son dividende justifierait de donner rien, sinon des espérances, moins lointaines peut-être à venir jusqu'à 404 pour revenir à 398. N'est-ce pas exagéré ? La Huta a continué à fléchir et revient à 4500, ferait on l'arbitrage avec l'action Petin ? Les houillères sont sans changements notables. Tramways, 1390, 1395. Tram. de Bron en nouveau recul à 835.

MARCHÉ EN BANQUE. Forte envolée de la de Beers, maintenant que le coup est fait, tout est pour le mieux, et il n'y a plus de bruits défavorables. Morale : la valeur est à laisser de côté. Recrute de l'Etat. St-Etienne sur des constatations faites par les concurrents, ce qui reste à démontrer.

CH. DAMEY

Dernière Heure

Grave incident à la Bourse

Paris. — A l'issue de la clôture officielle de la Bourse des valeurs, le marché de l'Extérieure espagnole a été l'objet d'une grande animation.

Les arbitragistes conformément aux ordres venus de Londres, effectuaient de gros achats, lorsque sur l'ordre du parquet le commissaire de police de la Bourse intervint pour dissoudre le marché, déclarant que toutes les opérations faites après la Bourse seraient nulles.

Cet incident a causé une véritable stupefaction, car elle peut entraîner des graves conséquences pour les intermédiaires qui ont effectué les opérations nulles.

Rappelons que tout dernièrement M. Blanc avait adressé un ordre déclarant qu'après 3 h. aucune opération ne devait être faite.

LES DÉCRETS SUR L'ALGÉRIE

Paris. — Il se confirme que les décrets relatifs à l'Algérie qui ont été décrets mercredi dernier par le conseil des ministres seront publiés jeudi au Journal Officiel.

Ces décrets ont au nombre de quatre. Le premier précise et fortifie sur certains points les pouvoirs du gouverneur général.

Le second institue une sorte de délégation financière algérienne, corps électifs nouveaux ou les trois grandes catégories des contribuables algériens sont représentés par des délégués élus, qui devront être consultés sur toutes les questions d'impôts.

Les délégations ont au nombre de trois, représentant : 1. les colons ; 2. les contribuables des villes et villages autres que les colons ; 3. les indigènes musulmans.

Le troisième décret modifie l'organisation du conseil supérieur. La principale innovation consiste dans l'introduction de seize nouveaux élus qui sont tous des membres des délégations désignés par leurs pairs.

Le quatrième décret rendu sur le rapport du ministre des études réforme l'organisation du consistoire israélite algérien et le renferme dans des attributions d'ordre purement ecclésiastique, en transférant au bureau de bienfaisance la distribution de secours provenant de certaines associations et destinés au soulagement des israélites indigents.

On assure en outre, que M. Laterrrière adressera aux populations algériennes une proclamation où seront énoncés les autres points de son programme, notamment l'institution éventuelle d'un budget spécial et la concession à l'Algérie de la personnalité civile pouvant lui permettre, un jour, de faire appel aux crédits pour l'exécution des grands travaux algériens.

L'AFFAIRE DREYFUS

Le conseil d'enquête

Paris. — Voici des détails rétrospectifs sur la réunion du conseil d'enquête chargé d'examiner les cas du commandant Esterhazy.

Les officiers composant le conseil d'enquête appelés par convocation adressée à chacun d'eux dans la journée d'hier par les soins du gouvernement militaire de Paris ce sont réunis ce matin à 9 heures à la caserne du Château d'Eau.

A l'heure indiquée tous les membres du conseil se trouvaient dans la salle d'honneur du conseil.

A 9 h. 45 arrivait en voiture le commandant Esterhazy revêtu de son uniforme. Reçu par un planton à la porte de la caserne le commandant a été

conduit dans la salle d'honneur où le conseil était réuni.

Il a été immédiatement introduit. Après avoir posé à l'inculpé les questions d'usage concernant son identité et sa profession le président du conseil, le général Florentin lui a fait donner lecture des pièces sur lesquelles devait s'engager la procédure à suivre.

On a entendu ensuite le colonel Mercier, du 74^e d'infanterie en garnison à Rouen, dont le commandant Esterhazy fut le subordonné au moment où se passèrent les faits actuellement examinés par le conseil d'enquête.

La déposition de ce témoin a duré 1 h. 1/2.

Le conseil a encore entendu plusieurs officiers du 74^e.

Enfin, à 11 heures, a commencé l'audition du général de Pellieux, arrivé depuis quelques minutes. Sa déposition n'était pas terminée à une heure. Le conseil a terminé sa séance pour la reprendre à deux heures.

Un déjeuner a été servi aux officiers instructeurs dans la salle du mess. Le général de Pellieux et son officier d'ordonnance ont déjeuné dans une salle particulière. Quant au commandant Esterhazy, il y passa son repas dans une pièce attendant à la salle d'honneur.

A 2 heures, la séance du conseil a été reprise sur la déposition du général de Pellieux qui ne s'est terminée qu'après longtemps après.

La série des interrogatoires était épuisée à 5 heures.

Le commandant Esterhazy a été alors conduit de la salle d'honneur dans une autre salle où il a attendu en lisant des journaux militaires que le président du conseil lui donnât l'autorisation de prendre congé.

A 5 heures 45, le commandant Esterhazy a quitté la caserne du Château d'Eau pour regagner son domicile.

Les membres du conseil d'enquête, entrés en délibération secrète à 5 heures ne se sont séparés qu'à 8 heures.

Le plus grand secret a été naturellement gardé par l'issue de l'enquête, dont les résultats ne pourront être rendus publics que par une communication officielle du ministère de la guerre.

L'affaire Piquart

Paris. — M. Fabre, juge, n'a pas rendu ce soir son ordonnance dans l'affaire Piquart Leblois. Une question de droit relative à la loi du 18 avril 1886 sur l'espionnage ayant besoin d'être examinée au fond.

LA GUERRE

HISPAÑO-AMÉRICAIN

LE RAPATRIEMENT DES ESPAGNOLS

La Corogne. — Le steamer Alicante, ayant à son bord les premiers soldats rapatriés, est arrivé aujourd'hui. Sur le quai, une foule nombreuse attendait le bateau, mais on a empêché de se rendre à bord parce qu'on craignait la contagion des malades atteints de la fièvre jaune. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Bourg. — La chambre des mises en accusation a renvoyé Vacher devant la cour d'assises de l'Ain, le 24 septembre.

New-York. — Aguinaldo a donné l'ordre aux insurgés de déposer les armes. Le général Moritt a assumé les fonctions de gouverneur général.

Digne. — La motion Branguier tendant à l'exclusion de M. Joseph Rethnach, de conseil général des Basses-Alpes, qui avait été renvoyée devant une commission n'a reçu aucune solution comme étant étrangère aux attributions de l'assemblée départementale.

Madrid. — Le gouvernement a laissé prendre communication du rapport de l'amiral Cervera sur le combat de Santiago. L'amiral déclare que tous les ordres formels du gouvernement il n'aurait pas tenté de sortir.

Paris. — Ce soir a eu lieu à Levallois-Perret un meeting organisé par le groupe socialiste-révisionniste. Devant le tapage organisé par les dreyfusards et les anarchistes, il a fallu lever la séance.

Vienne. — Mgr Angerer, archevêque de Vienne, est mort hier au soir.

COURONNES FUNÉRAIRES

TUGIER-BRETON, fabricant, à quai Falchiron

31, rue de la République et place des Cordeliers LYON

GRAND BAZAR DE LYON

ARTICLES DE CHASSE

Table listing various hunting items and their prices, including Fossil double Lefauchaux, Fusil double, Carabines, and various types of cartridges and bullets.

Grand choix de Gibécieres ou Filots, Cornes d'appel, Appareils, Saes à plomb et poudre, Bâtons, Amorce, Tire-bourres, Cibles, Sifflets, Laines, Fousils et Collets de chiens, Gourdins, Chargettes, Matrices, Serrisures, Miroirs à aigrettes, etc.

Veston chasse poche carlier dep. 5.95 Veston dern. mod. 12 et 8.45 Complet toile, fac. soign. dep. 11.45 Complet Fougères extra. 22 et 16.45

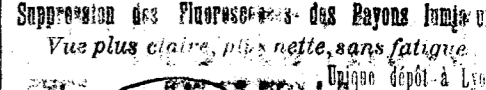
COMPTOIR DE CHAUSSURES

Table listing various types of shoes and their prices, including Moiletères, Gaières, Brodequins, and Leggings.

ENTRÉE LIBRE

VERRES ISOMÉTRIQUES

Approuvés par la Société d'Optimétrie de Paris. Suppression des Fluorescences des Rayons Infrarouges. Vues plus claires, plus nettes, sans fatigue.



Physique, Mécanique, Géométrie, Photographie. Échelles optiques brevetées pour l'essai des Vins et Liquides, et tous les instruments de Géologie.

Sonnarles élec., Téléphones, Faratonnerres

CHOCOLAT GÉRÉALE

Le Seul qui n'échauffe pas IMMENSE SUCCÈS! DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON

Palais d'Été

GRAND Restaurant. VASTES JARDINS & JEUX DE BOULES. Spécialité pour Noces et Banquets. DINERS DE FAMILLE.

sa cravate blanche. Une casquette de soie était posée sur sa tête, et il avait maillé avec du rouge son nez et les pommettes de ses joues. De gros souliers de maçon, couverts de plâtre, cachalaient ses fines chaussures vernies.

— Allons, les compagnons, un dernier coup à votre santé et adieu !

— Tu le mets en campagne ? demanda Flic-de-Sole.

— Tais-toi, bavard, répliqua le Bouef, qui semblait professer à un haut degré le respect de l'autorité. Le chef sait ce qu'il a à faire ; méfie-toi de ce qui te regarde.

Après avoir fait encore au Louper quelques recommandations à voix basse et rappelés à la bande que l'absent Géroche avait besoin d'être surveillé, le Pérou vida un dernier verre de vin et quitta ses compagnons.

Il marchait à grand pas à travers les rues noires et désertes, se retournant prudemment, de temps en temps, pour voir si quelque indiscret n'était pas attaché à ses talons.

Il atteignit ainsi en peu de temps une maison basse de la rue Polonceau. Cette maison était peinte en rouge et, sur sa façade se détachaient en grosses lettres jaunes ces mots hauts de deux pieds : Commerce de vin.

Les volets étaient fermés, mais leurs jointures laissaient passer un mince filet de lumière. Le Pérou frappa plusieurs coups au volet de la porte, qui bientôt s'entrebâilla doucement. Il entra. Quelques buveurs sommeillaient dans les coins et le patron de l'établissement, le père Jorre, allait de l'un à l'autre, les poussant par les épaules

et leur enjoignant de boire encore ou de filer.

Lorsqu'il aperçut le Pérou, auquel un garçon triste et endormi venait d'ouvrir, il s'approcha avec un certain empressement et demanda ce qu'il fallait servir.

— J'ai deux mots seulement à te dire, fit le Pérou en prenant à l'écart. N'a-t-on encore rien apporté pour moi ?

— Absolument rien, monsieur Gustave. — C'est singulier. Tu es sûr de tous les gens qui sont ici ? reprit-il en jetant un regard circulaire sur les ivrognes qui l'entouraient. Pas de mouche ?

— J'en réponds. — Je reviendrai encore demain soir. Adieu.

Et, tandis qu'il s'en retournait en marchant très vite vers l'angle du boulevard Barbès où il avait donné rendez-vous à sa voiture, le Pérou murmurait avec un accent de dépit :

— Pas de réponse... Qu'est-ce que cela veut dire ? Il t'ache peut-être de découvrir quel est l'auteur de la lettre que je t'ai allé envoyer. Tu n'y parviendras pas, mon vieux. Et il faudra bien que tu mettes les pouces !

Au bout d'un quart d'heure de marche, il aperçut son coupé qui stationnait à l'endroit indiqué. Il se dirigea de ce côté et monta en voiture, sans que le cocher parût s'étonner du singulier costume qu'avait pris son maître.

la voiture et la remplaça par le chapeau claqué qu'il avait eu la précaution de cacher sous sa blouse.

Quelques minutes après, il descendait à la porte du cercle du boulevard Haussmann et il franchissait lestement l'escalier ouvert de moelleux tapis qui conduisait aux salons.

— La partie est-elle chère, Morieux ? demanda-t-il à un membre du cercle qu'il rencontra et qui s'en allait décafé.

— Ah ! vous arrivez bien, mon cher Valladorès, répondit Louis de Morieux en passant son paletot qu'un valet du cercle lui présentait. C'est Caserte qui tient la banque, il gagne plus de deux mille louis. Tâchez donc de le faire sauter.

— Monsieur le marquis veut-il se débarrasser ? demanda le valet en s'approchant du jeune homme.

Valladorès tendit sa pelisse qu'il venait d'ôter et entra tranquillement dans le salon de jeu.

Il se fit servir une boisson chaude et alla s'asseoir un peu à l'écart. Depuis quinze jours qu'il faisait partie du cercle, il avait toujours eu un bonheur remarquable. Aussi les joueurs qui luttaient en ce moment d'une façon si malheureuse contre la chance persistante du comte de Caserte venaient-ils à chaque instant le solliciter de s'asseoir à la table du jeu, persuadés que sa présence allait faire tourner la veine.

Mais, cette nuit-là, Valladorès ne voulait pas jouer.

lorsque le comte de Caserte faisait un bel abâtage et ramassait les piles d'or et les liasses de billets, un furifur sourit errait sur les lèvres pâles du jeune homme.

Au bout de quelques instants, le comte de Caserte tira sa montre.

— Messieurs, dit-il, je vous prévient que je dans la banque jusqu'à trois heures seulement, quelle que soit la veine. A trois heures précises, je passe la main. Et il continua à jouer et à gagner.

Vers deux heures et demie, M. Valladorès se leva et se dirigea vers l'antichambre.

Quelques minutes après, sa voiture remontait au grand trot la rue Talibout.

M. de Caserte tint parole. Au moment où trois heures sonnèrent à la grande pendule de la salle de jeu, il remit les cartes sur la table en disant :

CHEMINS DE FER DE L'EST DE LYON

Dimanche 28 août 1898
TRAIN DE PLAISIR
Lyon-Saint-Genix

PRIX DES PLACES
DE LYON-EST à Crémieu... 1.50 ALLER ET RETOUR
ou Sablonnières... 2.00 EN 3e Classe
à Villeurbanne... 2.00
à Les Avenières... 2.00
à Aoste-St-Genix...

TRAIN SPECIAL
ALLER: Départ de Lyon Est... 8 h. 45 matin
à Villeurbanne... 8 h. 53
RETOUR: Départ d'Aoste-St-Genix... 8 h. 10 soir
Arrivée à Lyon-Est... 10 h. 20

Les billets spéciaux en nombre limité seront à la disposition du public au bureau de ville du chemin de fer, 5, quai de l'Hôpital, à Lyon, et à la gare de Lyon-Est, à partir de Jeudi 25 août 1898. Ces billets ne seront valables, tant à l'aller qu'au retour, que pour le train spécial, qui comprendra en outre, un nombre très limité de places de 1re et 2e classes, qui seront mises à la disposition du public aux prix des tarifs généraux.

De St-Genix à Pont-de-Beauvoisin et St-Béron, par le tramway à vapeur (Trains spéciaux desservant le train de plaisir).

ÉVITEZ SI VOS CHEVEUX TOMBENT
LA PERLE
PÉTROLE HAHN
VERITABLE PÉTROLE HAHN

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Vers la gare Morand)
GRAND PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

EN VENTE
A L'AGENCE FOURNIER
14, rue Comfort, 14, à Lyon

LE PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER
A LYON ET SES ENVIRONS
Contenant: Renseignements sur les administrations, - Précis historique, - Monuments, - Promenades, - Excursions, - Plan de la ville.

LE GUIDE DE GRENOBLE
et ses environs
La Grande-Chartreuse, Uriage, Allevard, La Motte-Bouqueton, Sassenage, - Description et renseignements sur Promenades, Monuments, etc.

LE GUIDE DE CLERMONT-FERRAND
ROYAT ET SES ENVIRONS
avec le nouveau Plan complet de la Ville
Ces trois ouvrages sont indispensables aux Étrangers qui visitent la grande cité lyonnaise, aux touristes qui parcourent les beaux sites du Dauphiné, ainsi qu'aux baigneurs qui fréquentent nos stations thermales.

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE
Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Depositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

MARIAGE

Monsieur, 40 ans, veuf, sans enfants, propriétaire de vignobles et commerçant en vins, se marierait avec demoiselle ou dame, nième avec enfant, ou membre de sa famille, ayant au minimum 10.000 francs. On peut correspondre avec lui-même en s'adressant aux bureaux du journal. Initiales S. E.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures



PARIS: Avenue du Boulevard, 5, an 1er
- LYON -
GROS ET DÉTAIL
Dépôt à Lyon: Pharmacie du Serpent, 51, rue Lanterne, et à la Pharm. ours Morand, 40.
Prix: 6 fr. le mètre

REPRÉSENTANT

Pour quelques provinces de la France, je cherche encore un représentant pouvant s'occuper pour son compte de la vente des pochoirs pour peintres et des rouleaux pour maronniers de tapisseries. Bon profit et conditions favorables. Prière d'envoyer offres sous G. 2264 au Bureau d'annonces Jak. Vowinkel, Elberfeld.

A VENDRE

près Lyon, propriété limitée de 17 trains par jour, train théâtre, habitables toute l'année, 2 jolies propriétés de rapport et d'agrément, vaste étendue, air pur, eau abondante et inépuisable. L'une de 115.000, l'autre 35.000 francs. S'adresser à M. Gavand, 46, rue de la Charité.

Commanditaire Associé DEMANDÉ pour industrie d'édification. Rapport assuré. Capital nécessaire 300.000 francs en plusieurs parts. Adresser offres à M. Emile BUREL & Cozon (Rhône).

DAME 35 ans, instruite, excellente ménagère, demande place chez monsieur, 14, poste restante, Bellecour.

ON PLACERAIT sur garanties sérieuses en un ou plusieurs fractions et à 3.75 0/0 une somme considérable. N° 2471.

A LOUER

de joli appartement de campagne, à Jussy-Solex. Huit chambres meublées, jardin, ombragé; à 20 minutes de la station des bateaux du lac Léman, correspondances par 2 voitures par jour avec Thonon-les-Bains (7 kil.).

DEL IMMOBILIER de jolies propriétés, à vendre, neuf, bien construit, avec dispositions des plus modernes. Avenue du Saxe, angle rue et cours grand cours. Prix, 420.000 francs. Pour renseignements et traiter, s'adresser au service de la publicité, sous le n° 2469.

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT



Rôtisserie Marseillaise de Café

Devant la difficulté toujours croissante de se procurer, même à Lyon, mais particulièrement à la campagne, un café vraiment irréprochable, Nous, Rôtisserie Marseillaise de Café, sommes en droit d'affirmer, devant les éloges que nous recevons de tous nos clients qui n'ont pas craint de faire leur provision pour tout leur séjour à la campagne, la conservation parfaite de nos cafés pendant plusieurs mois.

Toutefois, nous recommandons à nos clients d'avoir soin d'enfermer nos cafés, aussi hermétiquement que possible, dans des boîtes en fer-blanc, ou mieux encore dans des récipients en verre. Notre situation exceptionnelle au Havre et à Marseille, nos connaissances approfondies d'importateurs de Café de toutes provenances, notre système spécial de torréfaction expliquent très clairement le succès que notre marque, a obtenu auprès des véritables amateurs et connaisseurs de café et fait citer à juste titre notre 1re qualité « MARQUE BLEUE » comme le meilleur Café torréfié.

Dépot général: 8, place Bellecour, 8, Lyon

ELIXIR de SAINT-PIERRE
La meilleure de toutes les Liqueurs de Table
fabriquée par le R. P. Diodato Camurani, Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME

AUX CUISINIÈRES ET MÉNAGÈRES
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR PATISSIERS, CONFISERS ET CUISINIERS
Articles de Ménage. - Spécialités pour Hôtels et Restaurants, Bouchers et Charcutiers
Culivres et Argenteries; Moules et Ustensiles de cuisine et de laboratoire
HUILES D'OLIVE, ESSENCES ET PARFUMS, ETC.

Polices remboursables à 100 fr.
SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Siège social: 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, Lyon.

LISEZ chaque semaine LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE

UN ABBÉ

au grand séminaire, demande un précepteur dans famille chrétienne pour les mois d'août et de septembre.

UN HERBORISTE

exercant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang. M. SIMON, herboriste à Chautemps (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 15 c. en timbres-poste.

FAMILLE honor. sans enfants, babill. campagne, se joindre agréables, voie ferrée, offre chambre et nourriture à jeune personne. - Prix modéré.

Même. - Offre chambre, nourriture et soins à personne âgée et non disposant en viager d'un capital de 10.000 fr.

Même. - Offre soins et (ville de préf.) issu de bonne famille et ayant capital. Discret et absolu. S'adresser au journal.

A vendre avenue de Saxe aux Brotteaux, bel immeuble neuf bien construit, situation exceptionnelle, bien loué et de bon rapport. Prix, 430.000 fr. Pressé. - N° 2193

A CEDER pour se retirer fonds Chapellerie, Chaussures, Bonneterie, Ganterie, etc. dans ville import. de la Loire; facil. paiement. Ecrite Ag. Fournier, St-Etienne, 1670.

A vendre dans de bonnes situations et en partie d'Etat: 1. Une Maison de 62.000 fr. 2. Une Maison de 90.000 fr. à proximité cours et boulevard, n° 2470.

ORPHELINE anglaise cherchant place de gouvernante auprès d'enfants ou demoiselle de compagnie. Pourrait enseigner un peu le français. Très pressée. S'adresser aux bureaux du journal.

ON EMPRUNTERAIT en un ou plusieurs lots, 60.000 f. à 3 0/0, emprunt garanti par immeuble. Renseign., bur. du journal, n° 333.

ON ACHÈTERAIT 1. Maisons en mauvais état, à des prix peu élevés. 2. Maisons dans n'importe quel quartier, dans les prix de 20.000 francs. S'adresser à M. Gavand, ancien notaire, rue de la Charité, 46.

FABRIQUE DE LAIRES
LES PETITS COQUELUS
10, rue Gât-d'Argente, Lyon

GENÈVE
Hotel du Mont-Blanc
Rue du Rhône, M. Vve GRAS-MONAT, recommandé au clergé et aux familles.

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villas, Vignobles dans tout le Sud-Est de la France
S'adresser à M. CHABERT Propriétaire Commissionnaire en Immobilier à VALENCE (Drôme)

Coils, Manchettes & Plastrons en LINGE MONOPOLE
Grand Choix de CRAVATES, CHEMISES, BOUTONS, GANTS
Maxime FAIVRET 75, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

LA JUSTICE SOCIALE
Hebdomadaire
DIRECTEUR: L'ABBÉ NAUDET
ADMINISTRATION: 148, Rue de Rennes, PARIS

NETTEMENT RÉPUBLICAINE - au point de vue politique, libéral, grandement démocratique - au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.
LES REDACTEURS
Qui pour principes de libre loyauté, la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez les adversaires. C'est pourquoi, ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront soutenir et les aider dans leur œuvre.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Je souscris...
Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1)
Ci-joint le prix (2)

NOTA. - Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 6 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'écrire sur un petit papier: faire recouvrer à domicile.

CASINO
Charbonnières-les-Bains
SAISON DU 1er Mai au 31 Octobre
ETABLISSEMENT THERMAL DE 1er ORDRE
Hydrothérapie et Electrothérapie
CONCERT DANS LE PARC
TIR AUX PIGEONS - COURSES A ANES

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES
Le Meilleur Papier de France
Cahier gommé très pratique pour faire d'urgence ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais

BOURSE DE PARIS du 24 Août

Table of stock market data for Paris, including columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various bank shares.

BOURSE DE LYON du 24 Août

Table of stock market data for Lyon, including columns for Fonds d'Etat, Obligations, and various bank shares.